



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de l'Ordre judiciaire vaudois

Election de Jean-François Meylan en qualité de nouveau président du Tribunal cantonal vaudois

Lors de sa séance du 20 novembre 2012, la Cour plénière du Tribunal cantonal a renouvelé la direction du Tribunal cantonal et a élu les membres de la Cour administrative pour l'année prochaine. Dès le 1er janvier 2013, Jean-François Meylan, juge cantonal depuis 2005 et actuel vice-président du Tribunal cantonal, succédera à Muriel Epard à la présidence du Tribunal cantonal.

Lors de sa séance du 20 novembre 2012, la Cour plénière du Tribunal cantonal a décidé de l'organisation du Tribunal cantonal pour l'année 2013 et a désigné les membres de la Cour administrative du Tribunal cantonal, qui assume le rôle de direction générale de l'Ordre judiciaire.

Elle a élu Jean-François Meylan en qualité de nouveau président du Tribunal cantonal et de président de la Cour administrative, Pierre Muller en qualité de nouveau vice-président du Tribunal cantonal, Xavier Michellod en qualité de troisième membre de la Cour administrative et Blaise Battistolo en qualité de membre suppléant de la Cour administrative.

Jean-François Meylan, nouveau président à partir du 1er janvier 2013, est né en 1961. Après une licence et un doctorat en droit obtenus à Lausanne en 1984 et 1990, il obtient le brevet d'avocat vaudois en 1992. Il est président du Tribunal des baux de 1992 à 1997, puis président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne de 1997 à 2005, date à laquelle il est élu juge cantonal. Depuis 2008, il assume la fonction de vice-président du Tribunal cantonal.

Muriel Epard, qui n'a pas sollicité sa réélection, quittera ses fonctions de présidente du Tribunal cantonal et de juge cantonale au 31 décembre 2012. Née en 1955, elle a fait ses études à Lausanne et a obtenu un doctorat en droit en 1984, puis un brevet d'avocat vaudois en 1985. Avocate à Lausanne dès 1986, puis juge suppléante au Tribunal cantonal dès 1994, elle est élue juge cantonale en 1997. En 2008, elle devient la première présidente du Tribunal cantonal.

Lausanne, le 20 novembre 2012

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Muriel Epard, présidente du Tribunal cantonal (jusqu'au 31.12.12), 021 316 15 13 Jean-François Meylan, vice-président du Tribunal cantonal (jusqu'au 31.12.12) et futur président du Tribunal cantonal (dès le 01.01.13), 021 316 15 13 Pierre Schobinger, secrétaire général de l'ordre judiciaire, 021 316 15 13